



# ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

<b>NOM DU PROJET</b>	<b>“Impro !” Découverte sonore et musique improvisée</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	Le Cri du Port	
<b>NIVEAUX CONCERNÉS</b>	<b>PÉRIMÈTRE</b>	<b>DOMAINE</b>
Cycle 1 MS - GS	Les réseaux Marseillais, réseau Aix Sainte-Victoire, réseau La Nerthe, réseau Côte Bleue	Musiques actuelles
<b>CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ÉLÈVES</b>		
<b>RENCONTRER</b>	<b>PRATIQUER</b>	<b>CONNAÎTRE</b>
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres  Échanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture  Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire  Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production  S'intégrer dans un processus collectif  Réfléchir sur sa pratique	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique  Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel  Mettre en relation différents champs de connaissances  Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre
<b>Oeuvres, lieux, professionnels rencontrés</b>	<b>Pratique artistique proposée aux élèves</b>	<b>Champs de connaissance explorés</b>
Rencontre avec un musicien improvisateur  Médiation avec une personne du Cri du Port	Travail sur le codage graphique de la musique  Jeux autour de l'improvisation musicale	Les caractéristiques du son  Lecture d'un code graphique

## PRÉSENTATION DU PROJET



Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille, Le Cri du Port propose aux élèves de maternelles trois temps en classe : découvrir la musique improvisée par une première approche du son, rencontrer un musicien et assister à un concert, interpréter une partition graphique.

## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

### **Atelier 1 : médiation - Ecoutes et codage musical**

Entendre les sons : un gros son, un petit son, un son long, un son court, un son unique, un son multiple. Ressentir la pulsation, la différence entre une musique lente et une musique rapide. Comment se déplacent les sons ? Prendre conscience des informations qui nous parviennent par le son : des émotions, des narrations (suite d'événements sonores), des personnages ...

Avec « Oh, le livre qui fait des sons » (Hervé Tullet), les élèves voient comment on peut réaliser un « code visuel » pour les sons, comme une partition en couleurs et en formes. Découverte de partitions diverses. Puis ils passent à l'action : peinture / dessin selon ce qu'on entend.

### **Atelier 2 : Rencontre avec le musicien et concert**

### **Atelier 3 : médiation - Jeux vocaux et instrumentaux**

Grâce au « code » mis en place lors de l'atelier 1, les élèves peuvent réaliser leurs propres partitions. Jeux de questions-réponses, pour commencer, puis soundpainting : chacun devient chef d'orchestre à tour de rôle. Ils apprennent les gestes qui peuvent contrôler le son : les départs, les arrêts.

En fonction de ce qui aura été entendu lors du concert, il sera possible de revenir sur des techniques de jeu du musicien. Les élèves pourront partager questions et ressentis en atelier.

### **En pratique :**

Les ateliers auront lieu à 1 semaine d'écart à chaque fois, période à choisir ensemble.

Les ateliers durent 40 minutes par classe.

## CONTACTS

### Le Cri du Port

Nathalie Le Gallou-Ong - chargée d'action culturelle

Tél : 04 91 50 51 41 - [action-culturelle@criduport.fr](mailto:action-culturelle@criduport.fr)

### Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône (DSDEN 13) Mission Arts et culture et Service départemental Arts et Culture (SDAC)

Clément DUSSERRE - Conseiller pédagogique en éducation musicale

Tél : 07 49 88 14 01 – [clement.dusserre@ac-aix-marseille.fr](mailto:clement.dusserre@ac-aix-marseille.fr)

Nathalie JOBLET - Conseillère technique, en charge du suivi administratif

Tél : 04 91 99 66 98 - [ce.celluleambiscol13-etab@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.celluleambiscol13-etab@ac-aix-marseille.fr)

### DAAC – Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Peggy RAGO : Responsable domaine musiques actuelles

Tél : 06 46 35 21 44 [daac.musiques-actuelles@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.musiques-actuelles@ac-aix-marseille.fr)

## MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Inscription indispensable de 2 classes par école.

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :

mail professionnel nominatif [prenom.nom@ac-aix-marseille.fr](mailto:prenom.nom@ac-aix-marseille.fr)

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

**VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.**

**VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »**

## MODALITÉS FINANCIÈRES

Reste à charge pour l'établissement : 200 euros par classe

Sous réserve des crédits PEAC disponibles pour l'année scolaire 2022-2023, ce coût sera intégralement pris en charge par la DAAC.

## MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi juin 2022.